Fortes chaleurs : il y a urgence à protéger tous les personnels et les élèves

mardi 23 juin 2026, par CGT

L'impréparation du ministère sur les mesures à prendre face aux épisodes de canicule n'est plus à démontrer et rappelle tristement la gestion chaotique de la période Covid. On assiste une nouvelle fois à un enchaînement de réunions ministérielles « vague de chaleur » qui n'aboutissent qu'à des « directives » adressées aux directions académiques, sans cadre national ni consignes claires. Un désengagement de l'État et un bricolage alors que les prévisions existent depuis des jours, maintenant…

Les aménagements décidés localement sont à géométrie variable. Si la « continuité pédagogique » est centrale pour le ministère, renvoyant de fait aux conditions d'enseignement et à l'adaptation des horaires, peu de choses spécifiques existent pour les personnels n'étant pas dans les classes, les contraignant à rester dans les établissements pour poursuivre leurs missions.

De façon globale, cette gestion isole à nouveau les personnels qui gèrent au mieux la situation pour le bien des élèves. Une fois de plus, ils colmatent les manques institutionnels et accueillent coûte que coûte les élèves en tentant de les protéger.
Face à cette situation catastrophique et dangereuse pour la santé de tout le monde, la CGT Éduc'action estime qu'il n'est plus l'heure de tergiverser et appelle les autorités à prendre enfin leurs responsabilités et aux personnels à faire valoir leurs droits.

La CGT Éduc' exige immédiatement :

• l'égalité de traitement entre tous les personnels
• des consignes nationales et académiques claires, applicables immédiatement
• des décisions anticipées sur les examens et l'établissement par le ministère, dès la rentrée, d'un agenda précis qui anticipe des dates de repli
• la possibilité de fermeture des établissements-écoles-services lorsque les conditions de travail et de sécurité ne sont plus réunies
• la protection effective des élèves et des personnels vulnérables (sans attendre des procédures interminables) et appelle ses derniers à demander les ASA auxquelles ils ont droit
• la sécurisation des laboratoires par l'évacuation des déchets chimiques par une entreprise experte et le stockage sécurisé des produits avant fermeture des EPLE
• le signalement de toutes les situations difficiles dans les classes et services en remplissant les fiches SST
• contacter en urgence un·e représentant·e du personnel de la Formation spécialisée pour une inscription au registre Danger Grave et Imminent, permettant de couvrir un éventuel

Droit de retrait
• contacter la CGT Éduc’action de son département pour se faire accompagner
• un plan pluriannuel de rénovation thermique du bâti scolaire, doté de moyens à la hauteur des besoins.

La CGT Éduc’action rappelle également que des préavis de grève sont à la disposition des personnels
pour les protéger.